

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7238887001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7238887001>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 novembre 2020** sur **20 minutes**  
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 novembre 2020, à PLERIN. Dénomination : FMI. Forme : Société par actions simplifiée. Objet : L'acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, de parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale ; La mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. L'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens L'activité d'agent d'affaires, de conseil en matière de gestion, de management et de stratégies de développement commercial ; L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les associés proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : Toute cession d'actions est soumise à un droit de préemption des associés prévu à l'article 18 des statuts. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés des statuts statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote, dans les conditions prévues à l'article 19 des statuts. Siège social : 8 A Impasse La Ville Vivo, 22190 Plérin. La société sera immatriculée au RCS de Saint-Brieuc. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans

les conditions statutaires et légales.  
A été nommé Président : Monsieur Franck, Henri, Patrick  
MEGRET 8 A Impasse La Ville Vivo 22190 Plérin.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

